

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 38 (1909)

**Heft:** 5

**Buchbesprechung:** Bibliographies

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Cet exposé montre que la Société est prospère. Aussi le Révérend Doyen adresse-t-il de vives félicitations aux enfants sociétaires pour les sacrifices qu'ils s'imposent et exprime le désir que quelques découragés reprennent au plus vite le rang qu'ils ont abandonné.

En terminant, il rappelle à tout le monde que l'enfance économe fait une jeunesse rangée, une vieillesse heureuse. Notre devise, dit-il, sera : « En avant, pour Dieu, pour Attalens et pour notre cher canton de Fribourg ». P. S.

---

## BIBLIOGRAPHIES

---

### I

**Les Feuilles d'hygiène et de médecine populaire.** — Revue mensuelle paraissant à Neuchâtel. — Attinger, frères, éditeurs, Neuchâtel. — Rédacteur en chef : G. Sandoz, docteur en médecine. — Un an : Suisse, 2 fr. 50. Etranger, 3 fr.

Nous avons encore l'occasion d'entretenir nos lecteurs encore une fois de l'activité des *Feuilles d'hygiène*, activité modeste, sans doute, mais combien utile et précieuse. Qu'on en juge en lisant les numéros des trois derniers mois. Le seul article du Dr Crausaz pour ne citer que celui-ci, justifie tout le bien que nous disons de ce petit journal ; lisez donc : *Les boissons alcooliques et les boissons alcaloïdiques : café, thé et cacao*. Vous verrez jusqu'où va notre liberté. D'ailleurs ce n'est point à considérer tel article plutôt que celui-là que nous invitons nos abonnés ; l'œuvre tout entière des rédacteurs des *Feuilles d'hygiène* est digne de notre attention ; nous répétons que chacun devrait se faire un devoir de se tenir au courant de tous les efforts tentés pour la bonne conservation de soi-même. Lisons les *Feuilles d'hygiène*, faisons mieux : souscrivons immédiatement un abonnement, cette petite revue est digne de cette marque de votre intérêt, et puis vous lui aiderez ainsi à travailler toujours davantage au soulagement de l'humanité. Nous avons la conviction encore que vous y trouverez vous et les vôtres profit et joie dans bien des cas.

Mais si vous doutez de notre affirmation, demandez aux éditeurs un numéro spécimen en les priant d'y joindre la table des matières de l'année dernière. Ils seront heureux de vous être utiles et de vous satisfaire. Numéros spécimens gratuits et franco sur demande.

### II

**Bibliographie nationale suisse, Education et Instruction**, publiée par le bureau de la commission centrale pour la bibliographie suisse, rédigée par Albert Sichler, aide scient. à la Bibliothèque nationale suisse, 3<sup>me</sup> volume, Livres d'écoles, un vol. in-8° de XIV-328 pages, Berne, Wyss, éditeur, 1908.

Une bibliographie bien faite, aussi complète que possible, est une œuvre d'une grande importance ; elle peut rendre de très grands services au travailleur. Celle que nous signalons contient l'indication des livres scolaires en usage dans le pays depuis les premiers temps de l'école jusqu'à nos jours. Elle comprend les divisions suivantes : comptabilité, géographie, chant, histoire, économie domestique, mathématiques, éducation morale, sciences physiques et naturelles, religion, écriture, enseignement des langues, sténographie, gymnastique, dessin, et branches diverses. Elle renseigne sur tous les ouvrages suisses et sur tous ceux qui ont été composés par des étrangers, dont l'activité s'est déployée dans notre pays. M. Sichler dit que son œuvre est un « essai ». C'est mieux que cela. Avec le livre du Dr Schneider (*Die bernische Landschule am Ende des 18. Jahrhunderts*, publié à Berne, en 1905), le guide de M. Albert Sichler nous donne une nomenclature très sérieuse, où le chercheur trouve de nombreuses références et des indication sûres et précises, qu'il est difficile de trouver ailleurs réunies avec autant d'abondance.

J. F.

---

## Chronique scolaire

---

**Saint-Gall.** — Dans les conférences de district qui viennent d'avoir lieu les instituteurs ont étudié la question de l'utilité pratique des examens. Les conclusions des rapporteurs et les propositions qu'on a votées dans les réunions, ne sont pas très favorables à ce stimulant et à ce moyen de contrôle.

A Werdenberg, la réunion a admis les thèses suivantes : L'école est une institution populaire, dont l'activité et les progrès peuvent être constatés par le moyen des examens. Mais pour qu'ils atteignent leur but, il faut qu'ils soient autre chose qu'une pierre décorative, placée à la frontière de l'année scolaire. De plus, il n'est pas prudent de leur accorder une importance exagérée ; ils ne doivent pas servir de base unique pour qualifier une école.

A Gossau, l'assemblée a admis des propositions plus radicales. On a été d'accord pour affirmer que l'examen est un facteur peu important de l'école populaire. Là où l'on ne peut le supprimer, il est au moins à désirer qu'on le rende rapide et court. Il ne faut pas en tenir compte pour qualifier les maîtres et les élèves.

Le district du Lac s'est montré plus conservateur. Il a opiné pour le maintien des examens. Cependant, il a aussi émis le vœu qu'on les abrège et qu'on ne les fasse pas porter sur toutes les branches du programme.

---